

Année scolaire 2024-2025

# Fiche horaire de circuit

**Car n° 422 - Circuit : 422EMEA0900**

**Validité** : 26/08/2024 au 21/08/2025

**Sens** : Aller

**Niveau** : Primaire

**Circule** : Mercredi

Nom de l'arrêt	Commune	Horaire
CHEVAL BIJOU	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:07
GAGNERIE	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:08
PONT PILET 2	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:09
BRETONNIÈRE	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:11
LA BROSSE	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:14
MOULINE	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:18
CHARLIÈRE	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:20
HERGRENIÈRE	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:21
OLYMPE DE GOUGES	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:25
PORT AUX CERISES	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:30
LA CHAPELLE AULNAY	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:33
LE ROTY	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:35
CORRESPONDANCE EC DE MAZAIRE	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:48
ETAB: EC LA LANDE DE MAZAIRE	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:48
ETAB: EC BEAUSOLEIL	LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	08:54

Par précaution, les élèves doivent se présenter avant l'horaire de passage du véhicule. En cas de retard du car, un second véhicule effectuera généralement le circuit dans les 30 minutes qui suivent, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne reste aux arrêts - La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.